

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1150
10 août 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT CINQUANTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 10 août 2009, à 10 h 15

Présidente: M^{me} Caroline MILLAR (Australie)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1150^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Il n'y a pas d'orateur inscrit sur la liste d'aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nous savons tous pourquoi nous sommes ici. Nous avons espéré pouvoir prendre la décision d'adopter la mise en œuvre du programme de travail que nous avons adopté le 29 mai 2009. Vous avez reçu copie du projet de décision CD/1870/Rev.1 concernant la désignation des présidents de groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux et un calendrier d'activités équilibré pour le restant de la session de 2009 de la Conférence. Vous avez également reçu copie du texte d'une brève déclaration présidentielle dont l'objet est de prendre en compte d'autres points soulevés par les délégations et, comme je l'ai annoncé ici même vendredi, dans un souci de compromis et pour faciliter un consensus, j'ai accepté de supprimer le quatrième paragraphe de cette déclaration.

Les documents dont vous êtes saisis sont le résultat de consultations intenses et prolongées. Je pensais que nous en étions d'accord, et j'ai même demandé à plusieurs collègues qui avaient des préoccupations particulières à formuler à me les soumettre. Jusqu'à ce matin, personne ne l'a fait.

Vous vous souvenez que, vendredi dernier, j'ai soumis le projet de décision à la Conférence pour adoption, et que la délégation du Pakistan a fait savoir qu'elle n'avait pas reçu d'instructions. Ce matin, l'Ambassadeur du Pakistan, M. Akram, m'a indiqué qu'il avait reçu des instructions, et que ces instructions consistaient à revenir sur le texte que je croyais adopté.

J'entends évidemment, en ma qualité de Présidente de la Conférence, mener des consultations sur les propositions de l'Ambassadeur du Pakistan. J'avoue que je suis un peu désorientée, parce que certaines de ces propositions semblent soulever des questions que je pensais réglées avec un très large éventail de délégations, et je crains quelque peu que le compromis fragile que nous avons trouvé soit mis en péril. Toutefois, je ferai de mon mieux en tant que Présidente pour vous consulter et tâcher de voir si nous pouvons parvenir à un document acceptable par tous.

Cela dit, si nous souhaitons vraiment aller de l'avant et ne plus ressembler à l'ancienne Conférence du désarmement qui ne pouvait rien faire d'autre que discuter, je vous exhorte tous à vous demander s'il y a moyen d'accepter les documents en l'état. Dans la négative, je crains que nous ne soyons pas en mesure d'aller de l'avant. J'espère et prie que ce ne soit pas le cas.

Je ne vois pas, à ce stade, l'intérêt de réunir la Conférence en séance plénière officielle demain, à moins que mes consultations soient très rapides et que nous soyons en mesure d'aller de l'avant. Si nous allons au-delà, pour être honnête, nous allons devoir remettre tout notre calendrier à plat et regarder tout cela de nouveau. Je pense que si nous parvenons à un accord dans les prochains jours, il pourrait être possible, moyennant quelques ajustements mineurs au calendrier, d'insérer quelques séances supplémentaires dans les espaces vides et de le conserver presque en l'état. Si nous allons au-delà, je crois que cela ne sera pas possible.

Voilà donc où nous en sommes ce matin. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? L'Ambassadeur de la Suède a demandé la parole.

M. HELLGREN (Suède) (parle en anglais): J'espérais et attendais que ma première intervention à la Conférence du désarmement sous la présidence suédoise de l'Union européenne serait l'occasion de célébrer le début de l'exécution du programme de travail que nous avons adopté à l'unanimité le 29 mai dernier.

C'est donc avec un profond regret que je prends aujourd'hui la parole au nom de l'Union européenne pour exprimer notre profonde déception devant les derniers événements, ou plutôt l'absence d'événements, à la Conférence du désarmement.

Le programme de travail contenu dans le document CD/1864 a été une avancée importante, après plus d'une décennie d'impasse à la Conférence du désarmement. Les dirigeants du monde se sont félicités des résultats de nos efforts, partant du principe selon lequel la Conférence du désarmement commencerait sans tarder à appliquer le programme de travail adopté. La Conférence du désarmement reprenait un travail sérieux et des négociations basées sur la promotion et la protection des intérêts nationaux de sécurité. La période des manœuvres de procédure visant à empêcher tout progrès de fond était terminée. C'est du moins ce que nous croyions.

En effet, depuis le 29 mai, la Conférence du désarmement est à nouveau enlisée dans des consultations interminables sur des questions essentiellement pratiques et de procédure liées à la mise en œuvre du programme de travail adopté. Malgré les efforts considérables déployés par le groupe des six Présidents, et en particulier par vous-même, Madame la Présidente, et par votre prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Moritán, la mise en œuvre du programme de travail de 2009 n'a toujours pas commencé. Aucun des titulaires de mandat n'a été confirmé dans ses fonctions, et aucune réunion d'organe subsidiaire n'a été organisée. Nous trouvons cela difficile à comprendre et encore plus difficile à expliquer à nos dirigeants politiques.

Nous disposons maintenant de moins de six semaines pour montrer au monde que la Conférence du désarmement est en mesure de ne serait-ce que commencer à appliquer le programme de travail de 2009. Soyez assurés que l'Union européenne et ses États membres seront prêts. Nous le sommes depuis longtemps. Aujourd'hui, nous sommes déçus, mais nous demeurons attachés à la Conférence du désarmement et au programme de travail que nous avons adopté il y a à peine quelques mois. Nous attendons un engagement similaire de la part de tous les États membres.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Suède de sa déclaration au nom de l'UE. Je vois que l'Ambassadeur du Japon demande la parole.

M. SUDA (Japon) (parle en anglais): Madame la Présidente, je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour les efforts intensifs que vous avez faits au cours du week-end et pendant les semaines passées. Hier, ma délégation a commémoré les anniversaires d'Hiroshima et de Nagasaki, et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, en visite à Nagasaki, a appelé à redoubler d'efforts pour éliminer les armes nucléaires.

Nous formons les vœux les plus sincères et exprimons les plus vives attentes pour que progresse la coopération internationale en matière de désarmement nucléaire. Je dois rendre compte à ma capitale et au peuple japonais de la situation présente – inhabituelle, devrais-je

(M. Suda, Japon)

dire – de la Conférence du désarmement. Inhabituelle, la situation ne l'est peut-être pas tant que ça pour la Conférence du désarmement, mais elle l'est en revanche pour le reste du monde.

La Conférence du désarmement travaille sur la base du consensus, mais ce à quoi nous assistons depuis des semaines est une situation inhabituelle en ce que la Conférence du désarmement n'est pas en mesure de mettre en œuvre la décision qu'elle a elle-même prise par consensus. Nous avons adopté le document CD/1864 en mai dernier. Cela signifie qu'il y a consensus pour mettre en œuvre le programme de travail avant la fin de la session, mais il est menacé par la crainte d'interventions incessantes. Si les interventions offrent matière à discussion, nous pouvons et devons sortir rapidement de l'impasse à travers des consultations. Mais tel ne me semble pas être le cas actuellement.

Nous devons prendre conscience du fait que cette situation inhabituelle met en péril le principe même de consensus qui prévaut à la Conférence. Bien que nous respectons ce principe au plus haut point, nous sommes pour l'heure incapables de mettre en œuvre la décision que nous avons prise par consensus. Telle ne me semble pas être la façon dont la Conférence conçoit l'idée du consensus habituellement, bien au contraire. Si cette situation perdure pendant encore quelques semaines, cela reviendra à admettre aux yeux du reste du monde que nous sommes incapables d'assurer le service dû, en dépit des nombreuses questions importantes dont nous sommes saisis. Nous avons ouvert par consensus une bouteille de champagne à boire, mais nous ne parvenons pas à la servir dans les coupes et laissons les bulles s'en évaporer, rendant le champagne imbuvable. Nous avons acheté par consensus un melon à manger, mais nous sommes incapables de le découper en tranches, et nous nous contentons de regarder le fruit perdre sa maturité et pourrir.

Je tiens à dire que la Conférence du désarmement est en pleine contradiction, en particulier à un moment où le monde attend, depuis longtemps et pour beaucoup de bonnes raisons, que la Conférence fasse des progrès, notamment dans deux mois, avec l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, et dans dix mois avec la tenue de la Conférence d'examen du TNP. Il est temps que la Conférence du désarmement fasse preuve de sagesse pour résoudre cette situation inhabituelle par un renforcement de notre coopération et de la confiance mutuelle.

Madame la Présidente, la délégation japonaise apprécie hautement vos efforts désespérés et est prête à coopérer avec vous dans la suite. Nous restons tout à fait disposés à travailler avec vous et avec les autres délégations en vue de mettre un terme à cette situation inhabituelle de la Conférence.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

M. AKRAM (Pakistan) (parle en anglais): Madame la Présidente, j'ai demandé la parole pour réagir aux observations que vous venez de faire. Je pense qu'il est juste pour nous tous que je précise que, depuis le début, j'ai toujours indiqué que l'approbation finale de la position que ma délégation adopterait reviendrait en dernier ressort à mon ministère.

(M. Akram, Pakistan)

Nous sommes tous des professionnels ici, et j'ai trente et un ans d'expérience dans le service diplomatique pakistanais. Je sais que les décisions que je prends sont celles qui sont transmises par mon ministère. Je peux avoir mon propre point de vue, mais je n'ai pas de visées personnelles. Je ne suis pas ici parce que j'ai contribué à quelque élection présidentielle. Je suis ici parce que je suis un professionnel, d'où la position que j'ai communiqué fidèlement à mon gouvernement sur la base des discussions que j'ai eues avec vous et avec les autres délégations présentes dans cette salle.

Il est regrettable que nous soyons la seule délégation dont le point de vue est ressenti par beaucoup comme une obstruction. Ce n'est pas la façon dont nous voyons les choses, car chacun d'entre nous doit, sur la base du consensus, travailler dans l'intérêt de la sécurité de son pays, et c'est la base sur laquelle je suis chargé de soumettre les vues de mon gouvernement, et c'est ce que j'ai fait, Madame la Présidente.

J'espère que ceci fait, nous pourrons aller de l'avant aussi vite que possible. Il n'est pas dans nos intentions de freiner les progrès que nous pouvons faire à la Conférence du désarmement avant la fin de cette année.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Le Royaume-Uni souhaite approuver sans réserve ce qui a été dit il y a quelques minutes par le représentant de la présidence de l'Union européenne, mais aussi les observations très pertinentes, les références historiques notamment, faite par l'Ambassadeur du Japon.

Comme notre collègue pakistanais vient de nous le rappeler, nous sommes tous des professionnels. J'étais un peu inquiet lors de la session d'entendre à nouveau les commentaires au sujet de la bonne atmosphère. Cette instance n'est pas un club, mais une instance unique au sein de laquelle un certain nombre des principaux acteurs nucléaires sont réunis. Il existe de nombreuses différences de vues entre nous sur les questions de fond. Ce n'est pas un débat facile, mais nous avons tout de même réussi, après douze années de paralysie, à obtenir une décision politique.

Donc, par rapport à ce que notre collègue pakistanais vient de dire, il ne s'agit pas de faire obstruction aux progrès sur une question politique. Il s'agit d'une obstruction sur des questions pratiques, et je partage plutôt les préoccupations exprimées par mon collègue japonais à ce sujet.

Les questions de nature politique sont extrêmement importantes. Comme l'a souligné l'Ambassadeur du Japon, les dirigeants du monde ont appuyé l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, mais il y a d'autres questions – les garanties de sécurité négatives, l'espace – et, comme je l'ai dit, certaines de ces questions sont difficiles et délicates. La décision politique a demandé beaucoup de temps, et nous sommes particulièrement déçus de ne pas être en mesure d'en appliquer les modalités pratiques.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni de sa déclaration. D'autres délégations souhaiteraient-elles prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au Brésil.

M. MACEDO SOARES (Brésil) (parle en anglais): Madame la Présidente, c'est davantage une précision que je voudrais obtenir. J'ai compris que le représentant du Pakistan vous avait fait part des difficultés que son pays éprouvait concernant la proposition dont nous étions saisis. Dans le même temps, j'ai compris que vous-même alliez poursuivre vos consultations. Donc, je suppose qu'il est important pour toutes les délégations d'avoir une idée sur les difficultés qui subsistent, idée qu'elles peuvent se faire d'après les consultations bilatérales et de groupe que vous menez, de sorte que nous puissions nous faire un avis et comprendre les difficultés, et savoir si nous pouvons proposer des moyens de les résoudre. Mais jusqu'à présent, je ne sais pas exactement ce que ces questions sont.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Brésil de sa déclaration, et je vais lui répondre dans un instant. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Je n'en vois pas.

Avec l'indulgence de l'Ambassadeur du Pakistan, je peux peut-être simplement dire que les soucis ont trait essentiellement à la langue du chapeau, et non à la nomination des titulaires de mandats, si telle était votre question; il a également proposé de supprimer du calendrier les semaines consacrées à l'examen du rapport.

Sur ce dernier point, il a été question de cela dans mes consultations, mais je crois comprendre que, conformément au règlement intérieur, le programme de travail est adopté conformément à l'ordre du jour, et l'ordre du jour prévoit l'examen du rapport. Il serait donc tout à fait approprié pour un document qui traite de la mise en œuvre du programme de travail de prendre en compte le temps nécessaire pour le rapport. J'espère que nous pourrons prendre en compte les préoccupations des quelques délégations qui ont également soulevé ce point avec nous.

Vous avez donc raison. Je n'ai pas l'intention de mener de consultations à ce sujet dans les prochains jours. Je pense que je laisserai les choses en l'état pour le moment.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nous apprécions et comprenons pleinement les observations faites par l'Ambassadeur du Pakistan selon lesquelles lui, comme nous tous, agit sur instructions. C'est entendu. La Conférence est un organe politique qui traite des questions importantes qui touchent de près aux préoccupations de sécurité nationale de nombreux États. Nous avions espéré que les États avaient pesé tout cela très très soigneusement en prenant ce qui était essentiellement une décision politique le 29 mai. Il n'est pas totalement clair pour moi à ce stade que ce soit le cas.

Avant de lever la séance, j'ai quelques annonces à faire. Premièrement, comme certains d'entre vous l'auront remarqué, pour aider les délégations à se préparer aux réunions des groupes de travail quand elles auront décidé d'aller de l'avant (je dis quand, mais j'espère ne pas avoir à dire «si»), le secrétariat aura étoffé la page Web intitulée «Documents de la Conférence», et

(La Présidente)

ajouté les principaux documents relatifs à chaque question devant être traitée par ces groupes de travail. Deuxièmement, je vais convoquer une brève réunion des six Présidents à l'issue de cette séance, et j'invite mes collègues à rester s'ils le peuvent. Enfin, troisièmement, le 12 août, nous aurons le plaisir d'accueillir le Ministre des Affaires étrangères chinois, M. Yang Jiechi, qui s'adressera à la Conférence.

Nos travaux d'aujourd'hui sont terminés. Comme indiqué précédemment, la prochaine séance plénière de la Conférence est prévue pour le mercredi 12 août, à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 35.
